

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL du 23/11/2023

PONT NATUREL du 10 mai 204 ... Le sujet n'est pas clos !

La Directrice a abordé le sujet de l'absence du pont naturel pour l'Ascension en indiquant qu'elle avait adopté la position de la Direction Générale. Certaines directions, ne recevant pas de public, ne se sont pas conformées à cette position.

La CFTC Loiret est intervenue de nouveau sur ce sujet (voir cr csal précédent) et a demandé à ce que ce point soit remis à l'ordre du jour d'un prochain CSAL début 2024 parce que la décision ne relève pas uniquement du plan local. La Directrice a acquiescé à notre demande et a indiqué que le sujet n'était pas clos.

En effet, le sujet a été évoqué par l'union CFDT/CFTC au plan national qui a été force de proposition en demandant l'allongement de la durée de la campagne IR. Les négociations sont toujours en cours.

L'ordre du jour de ce CSAL a principalement porté sur les sujets suivants : le DUERP et le PAP et le bilan du télétravail.

DUERP et PAP

Pour la CFTC, le DUERP et le PAP donnent une image fidèle des difficultés et des attentes au plan matériel, organisationnel et psychologique des agents au cours de l'année écoulée et des réponses apportées par la direction.

L'analyse par la CFTC DGFIP LOIRET de l'adéquation entre les situations d'exposition aux risques et les mesures proposées, conduit aux conclusions suivantes :

- Les RPS (risques psycho-sociaux) sont, comme d'habitude, les risques les plus nombreux signalés par les agents.
- Le DUERP comporte 113 lignes et le PAP 9 lignes.
- Dans les 9 lignes du PAP, les RPS représentent le tiers des propositions de la direction mais sur un seul item « les exigences émotionnelles ». Les solutions proposées par la direction sont uniquement des stages.

Notre directrice a répondu aux observations de vos représentants de la CFTC en indiquant que la détection des RPS est l'affaire de tous, mais que leur traitement était seulement l'affaire des spécialistes. Elle souhaite se déplacer sur les différents sites pour rencontrer les agents afin d'échanger sur les conditions de vie au travail. Une première visite a déjà été effectuée sur le site de Châteauneuf-sur-Loire.

La CFTC DGFIP Loiret ne peut se satisfaire de réponses de principe et demande que des actions concrètes soient mises en place.

Cependant, le DUERP, en matière de RPS, met en lumière de nouveaux risques pour lesquels aucune réponse n'est apportée. Dont les inégalités de traitement des agents d'un même service dans le cadre de l'entretien d'évaluation sous ESTEVE (évaluateurs différents dans un même service et N+1 différents).

La direction n'a pas souhaité apporter de réponse sur ce sujet.

L'équipe CFTC DGFIP LOIRET - AGIR POUR NE PAS SUBIR

Vos représentants du CSAL et du CDAS restent à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations.

De nouveaux risques ont été soulevés par les agents de services qui se trouvent en sous-effectif et auxquels il est demandé plus de polyvalence. Ce risque trouve son écho dans les résultats de l'observatoire interne.

La CFTC est très inquiète quant à l'avenir des services car force est de constater que la loi de finances 2024 prévoit une nouvelle fois 200 suppressions d'ETP en 2024 (programme n°156 gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local). Ce qui se traduit, compte tenu des redéploiements d'emplois, par une suppression de 600 emplois dans les services départementaux.

La directrice a indiqué que les réponses se trouveraient dans l'observatoire interne.

Pour la CFTC, l'observatoire interne n'est qu'une image à un instant «T » du mal-être des agents et de la dégradation de leurs conditions de vie au travail sans proposer de solutions pour y remédier. La CFTC DGFIP Loiret estime que les RPS n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le PAP.

La DGFIP a fait le constat du manque d'attractivité de notre administration au point de l'inscrire dans le COM, cependant elle ne propose aucune réponse concrète aux agents.

Comme chaque année, la CFTC DGFIP Loiret tient à rappeler que les agents constituent la principale richesse de la DGFIP et ne sauraient être résumés à une seule variable d'ajustement.

Bilan du télétravail pour l'année 2022

M. Drano a commenté le bilan national du télétravail et a précisé que le Loiret se situait dans la tendance nationale.

A la demande d'une présentation du bilan qualitatif du télétravail dans notre département par vos élus CFTC DGFIP Loiret, notre directrice a répondu qu'aucun élément ne serait présenté en dehors de l'observatoire interne.

La direction indique que les résultats départementaux n'ont pas été impactés par le télétravail et qu'elle ne s'interdisait pas à recourir à du télétravail imposé en fonction des circonstances.

La CFTC rappelle que le télétravail doit être un choix de l'agent.

Vos représentants CFTC DGFIP Locaux ont fait remarquer, dans le DUERP que c'est la première fois, que des risques sont évoqués d'une part par des télétravailleurs qui font état de leur sentiment d'isolement, et, d'autre part, des agents à poste qui estiment que les missions qui leur sont assignées seraient moins valorisantes que celles dévolues aux télétravailleurs.

M. Drano a expliqué que les chefs de service se sont adaptés aux nouveaux process de management induit par le télétravail.

Questions diverses

- Protection des agents

M. DRANO a précisé que l'application SIGNALFIP (permettant de signaler en ligne les incivilités...) subies par les agents serait déployée dans les services par vague en 2024.

Par ailleurs, les gilets pare-balle et les téléphones devant être attribués aux agents de terrain (vérificateurs, huissiers et géomètres) sont commandés.

- PDME (plan de mobilité employeur)

M. DRANO s'est félicité du taux de réponse au sondage sur notre département.

La CFTC s'interroge sur les suites qui seront réservées à ce sondage dans le cadre des obligations assignées à la direction pour réduire son empreinte carbone.

L'équipe CFTC DGFIP LOIRET - AGIR POUR NE PAS SUBIR

Vos représentants du CSAL et du CDAS restent à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations.

L'équipe CFTC DGFIP LOIRET - AGIR POUR NE PAS SUBIR

Vos représentants du CSAL et du CDAS restent à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations.